

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL
SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES

Séance du mercredi 28 février 2024
Délibération n°2024-02-03

Nombre de délégués :	L'an deux mille vingt-quatre
En exercice : 16	Le vingt-huit février, à dix-neuf heure trente
Délégués présents : 12	Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les Ussets dûment convoqué,
Suppléants (avec voix) : 0	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle annexe de la salle Jean
Suppléants (sans voix) : 1	XXIII, à Frangy, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves MACHARD
Pouvoirs : 1	
Titulaires excusés : 2	
Titulaires absents : 2	
Votes exprimés : 13	Date de convocation et d'affichage : 22 février 2024

DELEGUES PRESENTS :

Délégués titulaires : Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Henri CHAUMONTET (pouvoir à M. Mâchard), Monsieur Rémi LAFOND, Madame Sylvia DUSONCHET, Monsieur André BOUCHET, Monsieur Georges CANICATTI, Monsieur Emmanuel GEORGES, Monsieur Rémi PONCET, Monsieur Julian MARTINEZ, Monsieur Roland NEYROUD, Madame Catherine SGRAZZUTTI

Délégués suppléants :

- *Avec voix :*
- *Sans voix car titulaires présents :* Monsieur Philippe JACQUESON
- **DELEGUES EXCUSES :** Monsieur Henri CHAUMONTET, Madame Odile MONTANT,

DELEGUES ABSENTS : Monsieur Jean PALLUD, Monsieur Michel PASSETEMPS,

OBJET : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE DE CHARGE(E) DE GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

VU le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

VU la délibération n°2022-07-05 du 06 juillet 2022 portant sur la création d'un poste de chargé-e de gestion budgétaire et comptable, à 24,5h/semaine,

CONSIDERANT la nécessité de service d'augmenter le temps de travail de cet emploi, notamment en raison des pics d'activité, de la technicité de la comptabilité analytique et les impératifs à répondre aux délais imposés par les procédures comptables,

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Également, il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement. Enfin, les suppressions d'emplois et les modifications excédant 10 % du nombre d'heures de service hebdomadaire et/ou ayant pour effet de faire perdre le bénéfice de l'affiliation à la CNRACL sont soumises à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

Le **Président** expose au Comité Syndical la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail du poste de Chargé-e de gestion budgétaire et comptable, poste permanent à temps non complet de 24,5 heures hebdomadaires, catégories B ou C, grade des adjoints territoriaux et de rédacteur, afin de

pallier aux pics d'activité et aux délais imposés par les procédures comptables. Ce poste est actuellement vacant et sera à pouvoir dès que possible. Il pourra être occupé par un contractuel selon les dispositions réglementaires en vigueur. Le Président propose une augmentation du temps de travail à 28 heures hebdomadaires. Cela ne nécessite par l'avis préalable du Comité Social Territorial car le poste est vacant.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, **à l'unanimité,**

- **DECIDE** de porter, à compter du 01 mars 2024, de 24,5 heures/semaine à 28 heures/semaine, le temps hebdomadaire de travail du poste de Chargé-e de gestion budgétaire et comptable, catégories B ou C, grade des adjoints territoriaux et de rédacteur,
- **MODIFIE** le tableau des effectifs tel que présenté en annexe,
- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants,
- **AUTORISE** le Président à signer tout acte y afférent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Yves MACHARD



Le secrétaire de séance,
Jean-Marc BOUCHET

**ETAT DES EMPLOIS ET DE L'EFFECTIF DU Syndicat de Rivières les Ussets
28/02/2024**

EMPLOIS								EFFECTIFS		
Date de délibération portant création	N° délibération	Permanent/Non permanent	Libellé fonction ou poste ou emploi	Quotité de temps de travail	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	Grade de l'agent qui occupe le poste	Son statut	Sa position
06/07/2022	2022-07-02	Permanent	Chargée de mission-Responsable	35h	Techn/ADM	A/B	Technicien Principal de 2ème Classe, Technicien P 1ere Classe, Ingénieur, Attaché	Technicien Principal de 2eme Classe	Titulaire	En activité
08/02/2018	2018-02-01	Permanent	Technicien de rivières	35h	Techn	B/C	Technicien Territorial/Adjoint technique	Technicien Principal de 1ère Classe	Titulaire	En activité
06/12/2018	2018-12-01	Permanent	Technicien Milieux et patrimoines (Technicien zones humides)	35h	Techn	B	Technicien Principal de 2 ^{ème} Classe	Technicien	Non tit.	En activité
21/02/2020	2020-02-04	Permanent	Technicien « observatoires et gestion quantitative de la ressource en eau »	35h	Techn	B	Technicien, Technicien principal 1ere classe, Technicien Principal 2eme classe	Technicien	Non tit.	En activité
21/02/2020	2020-02-05	Non Permanent	Technicien CTENS Plateau des Bornes, animation/concertation/communication territoriale	35h	Techn	B	Technicien, Technicien principal 1ere classe, Technicien Principal 2eme classe	Technicien	Non tit.	En activité
06/07/2022	2022-07-04	Permanent	Chargé (e) de communication TNC	14h	Admi	B/C	Adjoint Administratif, Adjoint Administratif 2ème classe, Adjoint Administratif 1ere classe, Rédacteur	Rédacteur	Non tit.	En activité
24/06/2020	2020-06-13	Permanent	Responsable administratif et financier TNC	24,5h	Admi	B/C	Rédacteur Adjoint Administratif	Adjoint Administratif territorial	Titulaire	En activité
24/06/2020	2020-09-08	Permanent	Assistante administratif, financier et secrétariat TNC	17,5h	Admi	B/C	Rédacteur Adjoint Administratif	Rédacteur	Titulaire	En activité
06/07/2022	2022-07-03	Permanent	Technicien Hydro-morphologue	35h	Techn	B	Technicien, Technicien principal 1ere classe, Technicien Principal 2eme classe	poste non pourvu		
06/07/2022	2022-07-05	Permanent	Chargé (e) de gestion budgétaire et comptable TNC	24,5	Admi	B/C	Adjoint Administratif, Adjoint Administratif 2ème classe, Adjoint Administratif 1ere classe, Rédacteur	poste non pourvu		
06/07/2022	2024-02-03	Permanent	Chargé (e) de gestion budgétaire et comptable TNC	28	Admi	B/C	Adjoint Administratif, Adjoint Administratif 2ème classe, Adjoint Administratif 1ere classe, Rédacteur	poste à pourvoir		